

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/11/2025 - B2025/025257 - 2014 B 01395 - 794 164 087 - 100 RUE PETIT

885257

DGFIP N° 2050-SD 2025

(1)

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>100 RUE PETIT SNC</u>		1 2	
Adresse de l'entreprise <u>3987 Avenue Kennedy Chez SFPI 30000 NIMES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>	
Numéro SIRET * <u>7 9 4 1 6 4 0 8 7 0 0 0 2 3</u>		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le: <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILIÉ *	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	
	Fonds commercial (I)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
ACTIF IMMOBILIÉ *	Terrains	AN	3 871 442
	Constructions	AP	11 884 899
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
ACTIF IMMOBILIÉ *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	3 000
TOTAL (II)		BJ	15 759 341
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	63 747
	Autres créances (3)	BZ	5 928 356
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	5 998 000
	Disponibilités	CF	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	11 990 102
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	27 749 443
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP	
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

BILAN — PASSIF avant répartition

(2)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

100 RUE PETIT SNC

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	1 000	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC
	Réserve légale (3)			DD
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	EJ)	DG
	Report à nouveau			DH 10 244
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI 591 990
	Subventions d'investissement			DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *			DK
			TOTAL (II)	DL 603 234
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs			DM
	Avances conditionnées			DN
			TOTAL (III)	DO
	Provisions pour risques			DP
	Provisions pour charges			DQ
			TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS
	Autres emprunts obligataires			DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 21 002 776
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	El)	DV 586 689
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 42 466
	Dettes fiscales et sociales			DY 47 014
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ
	Autres dettes			EA 703 325
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB
			TOTAL (IV)	EC 22 382 271
	Ecart de conversion passif *			ED
			(V)	
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 22 985 504
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)			1C
				1D
				1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG 2 116 740
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH 1 484

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 22 985 504,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 591 989,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

6

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 15 759 341

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 710 277	46 064		15 756 341
Immobilisations financières	3 000			3 000
TOTAL	15 713 277	46 064		15 759 341

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 763 939

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 399 925	364 014		4 763 939
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 399 925	364 014		4 763 939

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrain 100 rue petit	2 951 412	0	2 951 412	Non amortiss.
Terrain molitor	877 500	0	877 500	Non amortiss.
Terrain molitor frais notaire	42 530	0	42 530	Non amortiss.
Construction 100 r petit	9 124 810	4 263 766	4 861 044	de 10 à 50 ans
Construction molitor	2 632 500	500 173	2 132 327	de 10 à 35 ans
Construction molitor frais notair	127 589	500 173	-372 584	de 10 à 35 ans
TOTAL	15 756 341	5 264 112	10 492 229	

3.2 - Etat des créances = 5 995 102

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 000		3 000
Actif circulant & charges d'avance	5 992 102	5 992 102	
TOTAL	5 995 102	5 992 102	3 000

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 186 544**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	186 544
Disponibilités	
TOTAL	186 544

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 22 382 271

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	21 002 776	737 245	2 353 818	17 911 713
Dettes financières diverses	586 689	586 689		
Fournisseurs	42 466	42 466		
Dettes fiscales & sociales	47 014	47 014		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	703 325	703 325		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 382 271	2 116 740	2 353 818	17 911 713

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 26 199

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	25 920
Dettes fiscales & sociales	279
Autres dettes	
TOTAL	26 199

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 605 078**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 594 176	99,32 %
Produits des activités annexes	10 902	0,68 %
TOTAL	1 605 078	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

100 RUE PETIT SNC

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

100 RUE PETIT SNC

S.N.C.

au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 3987 Avenue Kennedy

Chez SFPI

30000 NIMES

R.C.S : 794 164 087 NIMES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente juin à seize heures,

Les associés de la société **100 RUE PETIT SNC**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

M. GUEZ Clément, préside la séance en qualité de gérant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés,
- le texte des résolutions proposées,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels clos le 31/12/2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **591 989,91** Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir un bénéfice de **591 989,91** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **10 243,75** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **602 233,66** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **602 233,66** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **591 989,91** Euros. Il passera ainsi de **10 243,75** Euros, à la somme de **602 233,66** Euros après affectation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le gérant

A handwritten signature consisting of a stylized letter 'G' enclosed within a large oval shape.

100 RUE PETIT SNC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 3987 Avenue Kennedy
Chez SFPI
30000 NIMES
R.C.S : 794 164 087 NIMES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice** de **591 989,91** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **10 243,75** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **602 233,66** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **602 233,66** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **591 989,91** Euros. Il passera ainsi de **10 243,75** Euros, à la somme de **602 233,66** Euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL